



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

www.solidarites-actives.com

SOMMAIRE

notre organisation

- 3** Édito
- 4** L'ansa en bref
- 5** Nos territoires d'intervention
- 6** Notre équipe
- 8** Notre conseil d'administration
- 8** Nos réseaux
- 9** Les financeurs des projets réalisés
- 10** Nos ressources
- 11** Nos thématiques
- 12** Nos savoir-faire
- 14** Le développement de l'activité de formation
- 15** Nos modalités d'intervention

nos projets

- 16** Se nourrir
- 18** Se loger
- 20** Travailler – être actif·ve
- 22** Grandir
- 24** Accompagner les mutations du travail social

- 26** Tous nos projets

ÉDITO

Avec un volume de sollicitations très soutenues, l'année 2022 témoigne de l'excellente relation de confiance que l'Ansa a su créer et maintenir au fil des ans avec ses partenaires. Toutefois et malgré cela, l'année 2022 nous rappelle que l'autonomie financière dont nous disposons est un équilibre fragile qui doit faire l'objet de toutes les attentions.

On peut se réjouir que, grâce à l'action et à la vigilance des pouvoirs publics et des acteurs sociaux, le taux de pauvreté n'ait pas augmenté ces 20 dernières années, comme on peut déplorer qu'il n'ait pas baissé malgré des années d'embellies économiques en termes de création de richesses et d'emplois. Pour savoir si le verre est à moitié vide ou à moitié plein, il faut accepter de décentrer son regard vers les publics et les territoires : les étranger-es né-es en Afrique ou en Asie et vivant en France subissent un taux de pauvreté supérieur à 36 % contre 11,1 % pour les non-immigré-es ; une vingtaine de départements affichent des taux de pauvreté supérieurs à 18 % et dans ces mêmes vingt départements, le taux de chômage est encore supérieur à 10 %, alors qu'il est de 7 % en moyenne nationale ; enfin les dépenses octroyées aux personnes en situation de sans-abrisme ont doublé en 10 ans. Si on peut se réjouir que davantage de prestations soient accordées aux personnes les plus en difficulté, on peut surtout s'inquiéter du fait qu'une part grandissante de la population ne puisse pas vivre en toute autonomie.

Nous partageons souvent tous les mêmes objectifs mais butons sur les conditions de leur mise en œuvre. L'idée que chacun doit pouvoir disposer d'un travail, d'un logement et vivre sa vie en toute indépendance, est le socle commun des démocraties libérales. Mais le chemin qui mène de ces intentions à leur réalisation est truffé d'incertitudes, d'obstacles et de difficultés. **Il est dans l'ADN de notre association d'accompagner les acteurs de la lutte contre la pauvreté dans ce parcours, de façon pragmatique et non dogmatique pour trouver les voies et moyens de l'inclusion.** Percevoir et analyser les mutations sociales et économiques, tester des solutions nouvelles, en partager les résultats en mettant les expérimentateurs en réseau, orienter et ajuster les interventions publiques, c'est jouer un rôle de cœur de réseau, de facilitateur et d'accélérateur des transformations nécessaires. Telle est la mission de l'Ansa depuis plus de 15 ans maintenant.

Alors que des propositions sont émises à profusion, la lecture de la fable de la Fontaine « Conseil tenu par les rats », nous rappelle l'humilité et le sens pratique dont nous ne devrions jamais nous départir :

“

Ne faut-il que délibérer ?

La cour en conseillers foisonne.

Est-il besoin d'exécuter ?

L'on ne rencontre plus personne.



François Énaud,
Président

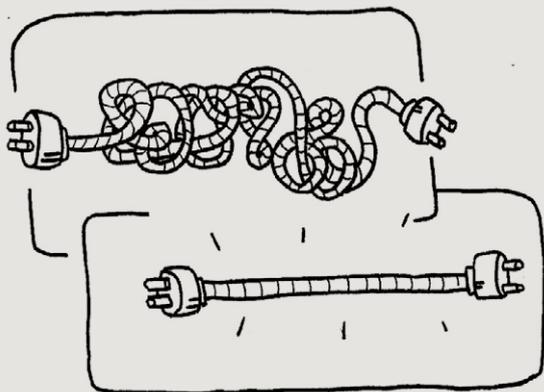


Emmanuel Laurent,
Directeur

L'ANSA EN BREF

Notre mission

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif dont la mission est d'accompagner les organisations publiques ou privées dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur politique, de leurs actions ou de leurs projets de lutte contre la pauvreté. Depuis sa création en 2005 pour expérimenter le RSA, l'Ansa joue le rôle d'un tiers de confiance, qui, en toute indépendance, propose des méthodes reposant sur l'expérimentation locale, le partage des savoirs, la coopération territoriale, la participation des personnes concernées et l'amélioration continue.



À qui nos projets s'adressent-ils ?

Aux structures :

L'Ansa accompagne l'évolution et la consolidation des dynamiques d'innovation et d'investissement social de structures et entités publiques ou privées.

Aux professionnel·les :

L'accompagnement des professionnel·les au contact des personnes concernées est l'un des principaux leviers utilisés par l'Ansa. Notre conduite du changement se base en grande partie sur l'évolution des pratiques professionnelles.

Aux personnes concernées :

Les thématiques ciblées par l'Ansa correspondent à un ensemble de situations individuelles de précarité afin d'apporter des réponses transversales à ces problématiques.

Chiffres clés

(au 31 décembre 2022)

100
PROJETS



22
SALARIÉ·ES
(ETP MOYEN SUR L'ANNÉE)

+3
STAGIAIRES ET
ALTERNANT·ES

1,8
MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET



112
PARTENAIRES

NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

Communes, agglomérations, métropoles, départements, régions, état :
l'Ansa intervient à toutes les échelles pour accompagner des projets de différentes envergures.

Travaillant depuis sa création avec les ministères et les institutions nationales du champ socio-économique et de la solidarité, l'Ansa s'est forgée la conviction que **l'interaction entre acteurs territoriaux et acteurs nationaux est une condition sine qua non de la réussite des processus de transformation des politiques et pratiques sociales.**

LES ÉCHELLES D'INTERVENTION

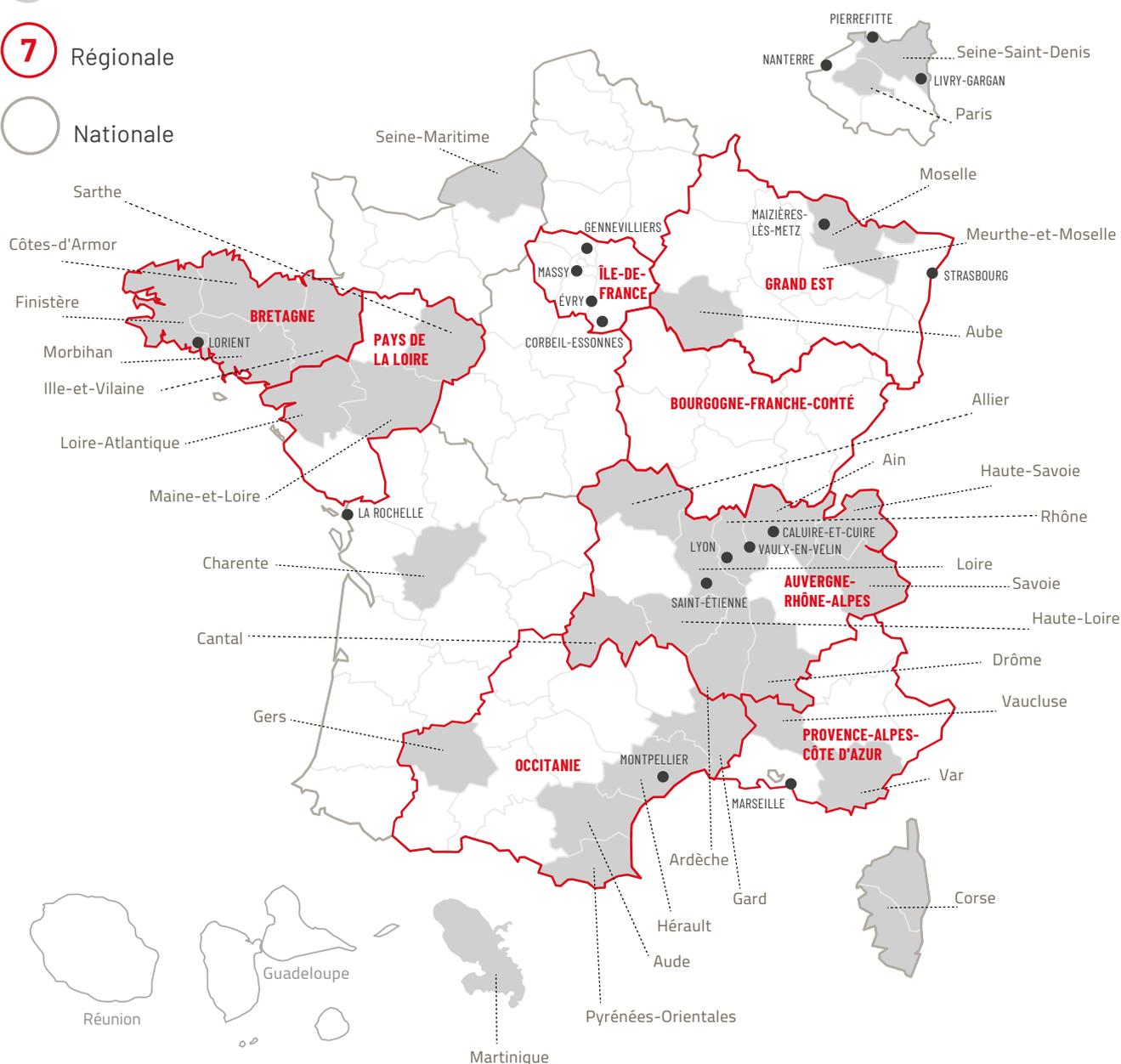
17 Communale, intercommunale

33 Départementale

7 Régionale

Nationale

Pour être en phase avec les réalités de terrain, l'équipe de l'Ansa est mobile sur tout le territoire !



NOTRE ÉQUIPE



Notre équipe rassemble une vingtaine de professionnel·les provenant de parcours variés mais partageant tous une ambition commune : répondre aux grands défis de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités.

Convaincue par les bienfaits de l'intelligence collective, **l'Ansa applique en interne les mêmes méthodologies qu'elle diffuse auprès de ses partenaires** ! L'organisation horizontale de l'Ansa s'appuie notamment sur :

- un comité de direction tournant permettant aux salarié·es d'être impliqué·es dans les décisions stratégiques ;
- un cercle de régulation s'assurant de la juste répartition des projets entre les chargé·es de mission ;
- les lundi après-midi apprenants qui permettent un apprentissage continu et un échange de savoirs ;
- les séminaires et temps de co-construction rassemblant l'ensemble de l'équipe pour approfondir des sujets collectifs.



La fin de l'année 2022 marquée par un changement de direction

Fin 2022, l'Ansa a eu le plaisir d'accueillir Emmanuel Laurent qui prend la suite de Michèle Pasteur, après près de 7 ans à la direction de l'Ansa ! Titulaire d'une maîtrise en philosophie et administrateur territorial en détachement, Emmanuel a exercé plusieurs fonctions dans le service public, au Conseil de développement économique et social de la mairie de Paris, en tant que DGA finances à Issy-les-Moulineaux, sous-directeur au Service social de la ville de Lausanne et chef de projet pour la transformation de l'offre d'hébergement au sein de la DIHAL. En rejoignant l'Ansa, Emmanuel entend poursuivre l'accompagnement des acteurs gouvernementaux, administratifs et associatifs dans leur combat contre la pauvreté, en apportant les éclairages qui permettent de comprendre, d'agir et de produire des connaissances communes.

Le conseil d'administration et tout l'équipe remercie chaleureusement Michèle Pasteur pour la détermination avec laquelle elle s'est engagée auprès de l'Ansa et lui souhaite une belle réussite dans la suite de ses projets !



PÔLE RESSOURCES



ANTOINE BOMPARD
Accueil, appui administratif, cadre de travail



SANDRA GUEDJ
Ressources humaines, appui formations



EMMANUEL LAURENT
Directeur général



LEA PINHEIRO
Appui formations



FRÉDÉRIK POIGNET
Gestion économique et financière



LEELOO COSNIER
Alimentation, insertion



MANON COULANGE
Évaluation, insertion sociale et professionnelle



CLAIRE D'HENNEZEL
Petite enfance, logement-hébergement, innovation



ANTOINE DEZALAY
Insertion sociale et professionnelle, handicap



MYRIAM DJOUBRI
Alimentation, participation



NELLY GUISSÉ
Insertion sociale et professionnelle



ATHÉNA MBOCK
Insertion, alimentation, petite enfance



SOLÈNE PIOT
Protection de l'enfance, petite enfance, travail social



LUCIE POUPEAU
Petite enfance



SIMON ROUSSEY
Participation, insertion sociale et professionnelle, référent handicap



VALÉRIE SIRAUD
Travail social, alimentation, enfance/famille



SARAH SOLCHANY
Alimentation

PÔLE PROJETS



EVE LEANA ANGOT
Petite enfance, formations



FATOUMATA CISSOKHO
Travail social, petite enfance, protection de l'enfance



ANAÏS CLERGEAU
Évaluation, logement, alimentation



SALOMÉ LIARD
Communication, coordination de réseaux



SOPHIE LOCHET
Alimentation, participation



LISE MARCOVICI
Logement et hébergement, alimentation



SARAH THAU
Travail social, insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance



CAMILLE TOLDRE
Logement et hébergement



ANIA VANCO
Logement et hébergement, alimentation

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa sont issus de secteurs professionnels variés. Ils accompagnent le développement de l'association.

PRÉSIDENT

François ENAUD

Président de FE Développement

ADMINISTRATRICES ADMINISTRATEURS

Nawal ABOUB

Spécialiste des sciences-cognitives chez l'enfant et co-fondatrice de Rising-up

Nicole DARMON

Directrice de recherche à l'INRAE, spécialiste des inégalités sociales en nutrition

Marie Paule COLS

Administratrice de l'ANDASS, Personnalité qualifiée du Haut Conseil du Travail Social

Emmanuel DUPONT

Expert-conseiller, Agence nationale de la Cohésion des Territoires

Marion DROUAULT

Directrice de pôle chez Lulu dans ma rue

Françoise FROMAGEAU

Médecin gériatre, présidente de la Croix-Rouge Bretagne

Claude GORGES

Ancienne directrice du partenariat de Pôle emploi

Karine GLOANEC-MAURIN

Conseillère régionale Centre-Val de Loire

Christian JANIN

Président de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Marc LEVY

Administrateur de l'Observatoire des inégalités

François MAUVAIS

Président de l'association « Cantines responsables »

Jean-François RAMBICUR

Président de l'association « 1001 Fontaines » et membre « Un esprit de famille »

François SOULAGE

Ancien président Secours Catholique et collectif Alerte



En savoir plus sur :
solidarites-actives.com

NOTRE APPARTENANCE AUX RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Les projets menés ou accompagnés par l'Ansa apportent une attention particulière à la coopération et la mise en réseau des acteurs qu'ils mobilisent. En retour, l'Ansa s'applique cette même attention par son implication au sein de réseaux nationaux et européens.

• Collectif Alerte-UNIOPSS

Lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre.

 uniopss.asso.fr

 www.alerte-exclusions.fr

• UNIOPSS

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.

 www.uniopss.asso.fr

• Société Française de l'Évaluation

Association de développement de l'évaluation et de promotion de son utilisation dans les organisations publiques et privées.

 www.sfe-asso.fr

• EAPN

Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

 www.eapn.eu

• Housing First Club

Réseau européen qui vise à promouvoir l'approche Logement d'abord

 housingfirsteurope.eu

LES FINANCEURS DES PROJETS RÉALISÉS



FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PUBLIC

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Collectivité territoriale de Corse
- Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique
- Conseil régional d'Île-de-France
- Eurométropole de Strasbourg
- Grand Paris Sud
- Ville de Caluire-et-Cuire
- Ville de Corbeil
- Ville de Évry
- Ville de Livry Gargan
- Ville de Lorient
- Ville de Lyon
- Ville de Maizières
- Ville de Métropole Nice Côte d'Azur
- Ville de Montpellier
- Ville de Nantes
- Ville de Pierrefitte-sur-Seine
- Ville de Vaulx-en-Velin

ÉTAT/ ORGANISMES DE SERVICE PUBLIC

- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées - Agefiph
- Agence régionale de la santé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Agence régionale de la santé d'Île-de-France
- Centre communal d'Action sociale de La Rochelle
- CAF de l'Allier, d'Ardèche, de l'Aube, de l'Aude, des Côtes d'Armor, du Drôme, du Finistère, du Gard, de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire, de Loire-Atlantique, de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de Sarthe, de Savoie, du Vaucluse
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- Cancéropôle
- Conseil Départemental de l'Ain, l'Aube, de Charente, du Finistère, du Gers, de la Loire, de Moselle, du Morbihan, de Seine-Maritime, de Seine-Saint-Denis, du Var
- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) du Maine-et-Loire
- Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRHIL)
- Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bretagne, du Grand Est, d'Occitanie, des Pays de la Loire, de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de l'Ain, de l'Allier, du Cantal, de la Drôme, du Gard, de la Loire, de la Haute-Loire, de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de Haute-Savoie, du Var, du Vaucluse
- Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) de Loire-Atlantique
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur

FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ

ASSOCIATIONS / FÉDÉRATIONS / GROUPEMENTS D'INTÉRÊT PUBLIC

- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- Alter Egal
- Apprentis d'Auteuil
- Association de Gestion et de Développement de Services
- Association des amis de Jean Bosco
- Association Marguerite Sinclair
- Association Nationale des Groupements de Créateurs
- Association Hal'âge
- Cantines responsables
- Croix-Rouge
- Emmaüs France
- Fédération bancaire française
- Fédération centres sociaux Loire et Haute-Loire
- Foyer d'accueil médicalisé (géré par APF France Handicap)
- Institut national du cancer
- IPERIA
- Itinova
- Le choix de la cantine
- Practhis
- Solinum
- SOS Villages d'Enfants

FONDATEURS / FONDS/ BANQUES

- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Fondation du domicile
- FIRAH (International Foundation of Applied Disability Research)
- La banque postale

ENTREPRISES / MUTUELLES

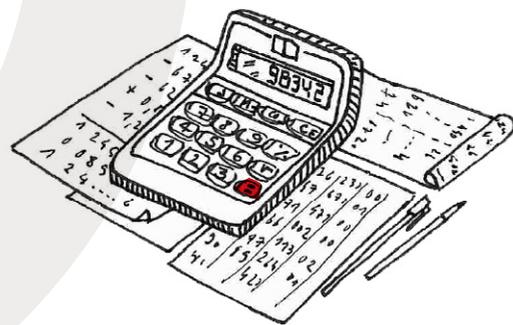
- Akto
- Ceresco
- Sopra Steria

NOS RESSOURCES

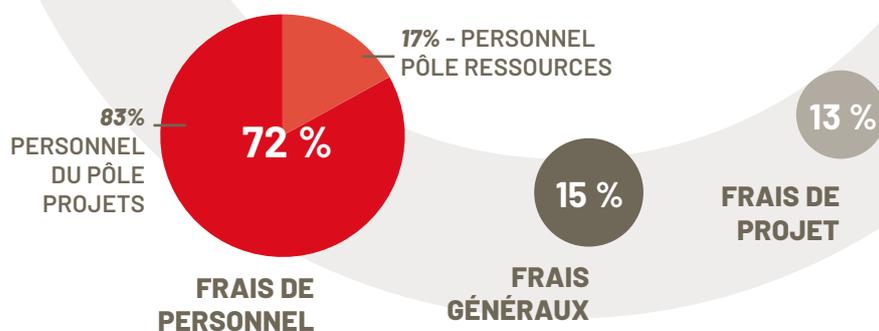
Le modèle économique de l'association repose sur des **partenariats diversifiés** qui garantissent son **indépendance**, permettent son développement et favorisent les **interventions à différentes échelles**.

1 840 752

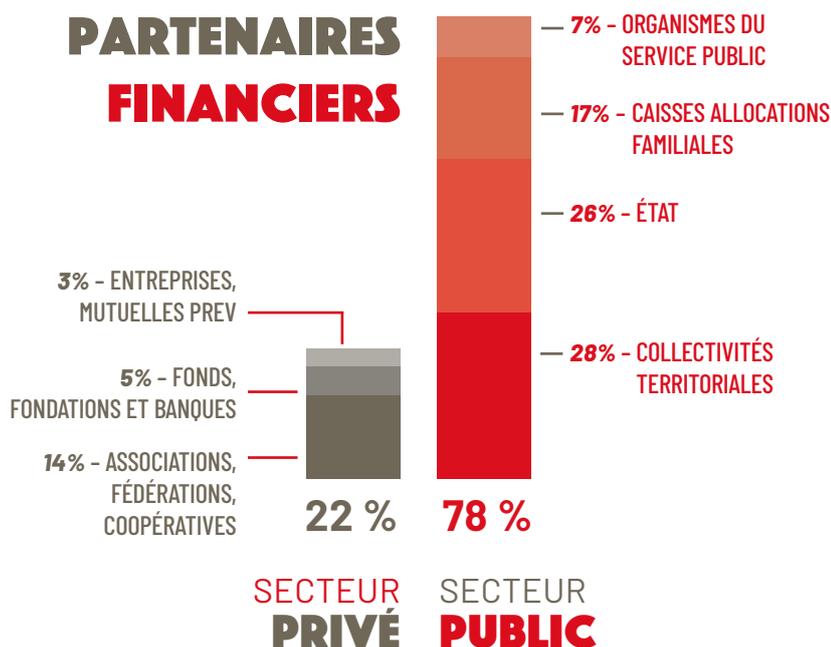
EUROS, BUDGET 2022



AFFECTATION DES DÉPENSES



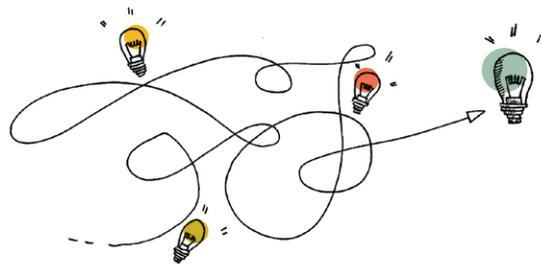
112 PARTENAIRES FINANCIERS



71 % EN CONTRAT DE PARTENARIAT

33 % EN CONTRATS DE PRESTATION

NOS THÉMATIQUES



Les 100 projets conduits par l'Ansa peuvent être réunis sous quatre thématiques générales et trois thématiques transversales.

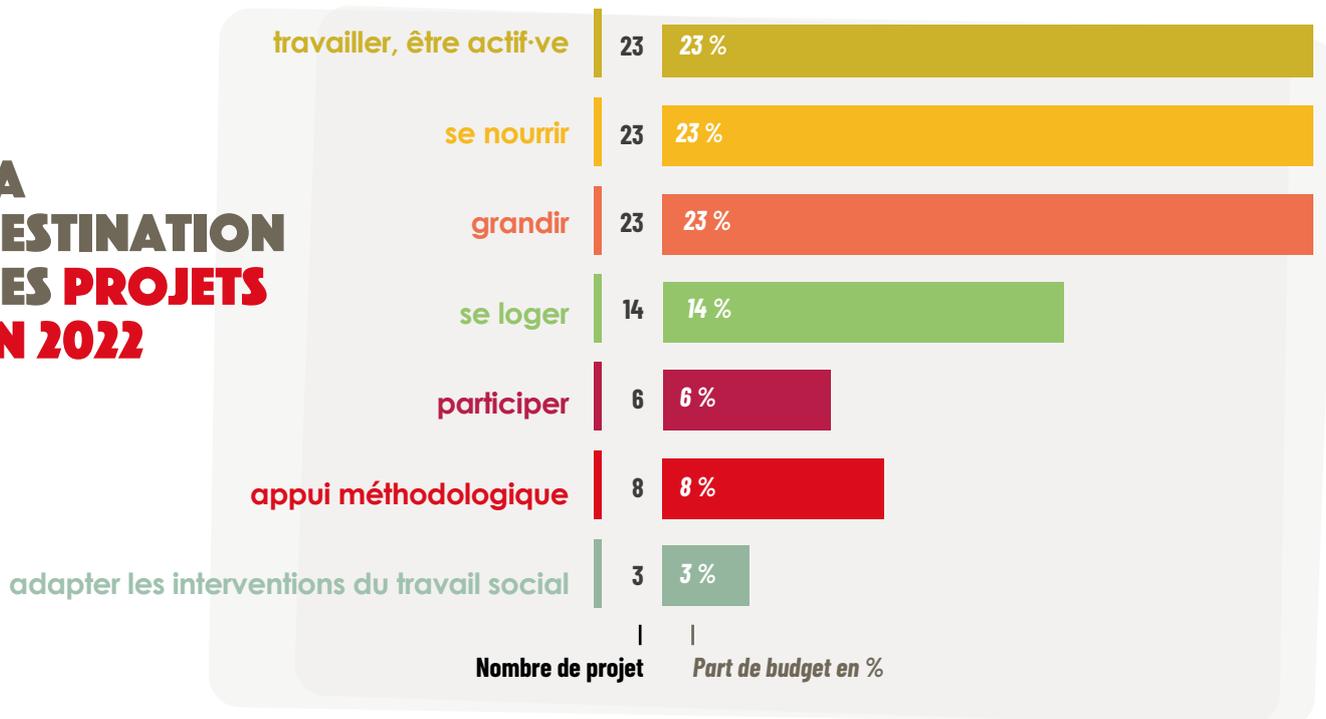
Notre positionnement sur ces thèmes est le résultat de choix propres à l'Ansa reposant sur des analyses des questions sociales prioritaires pour lutter contre la pauvreté mais également des opportunités que nous offrent les projets des partenaires qui nous sollicitent. Dans les deux cas, nos interventions visent à :

- **agir sur les causes de la pauvreté** : en luttant contre la reproduction des inégalités dès l'enfance et en permettant à chacun d'accéder à un emploi, et par conséquent à une indépendance financière ;
- **prévenir les conséquences négatives de la pauvreté** : en garantissant à tous un accès à un logement, ou a minima à un hébergement, et à une alimentation de qualité.

La pauvreté n'est pas un phénomène immédiatement saisissable. Nos préjugés et nos idéologies lui donnent une apparence que la rigueur des sciences sociales vient contester. 14% de la population française vit actuellement sous le seuil de pauvreté, un chiffre qui couvre de multiples situations et qui ne saurait se résumer aux femmes et hommes vivant dans la rue.

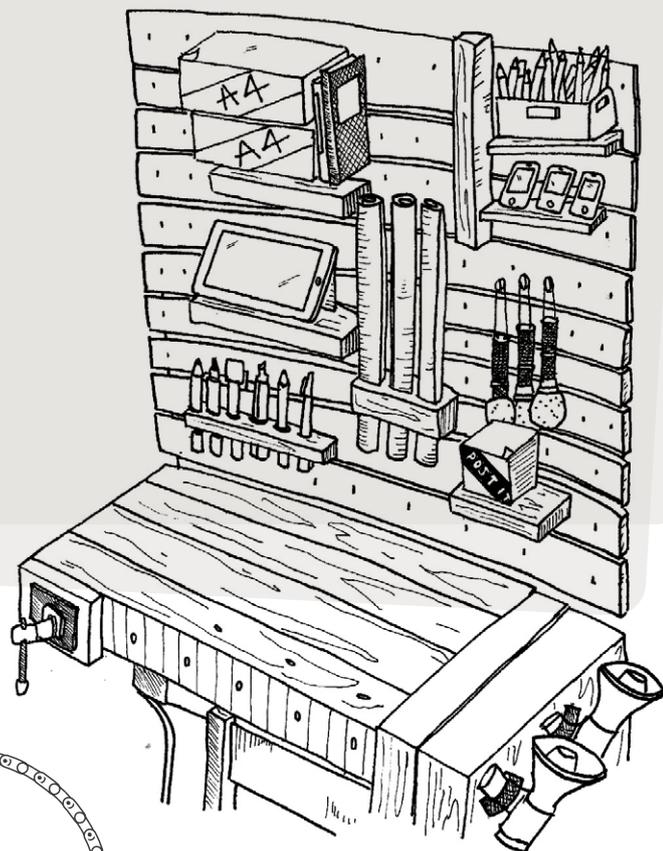
En 2023, deux nouvelles thématiques seront développées : santé-vieillesse d'une part et migration d'autre part. Ces deux thèmes concernent des enjeux sociaux majeurs pour lesquels le savoir-faire de l'Ansa peut apporter des réponses utiles et novatrices.

LA DESTINATION DES PROJETS EN 2022



NOS SAVOIR-FAIRE

Positionné comme un tiers de confiance entre les territoires et le national, l'Ansa a développé une palette d'activités destinées à alimenter les politiques publiques et faciliter leur appropriation.



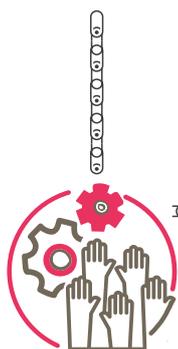
ANIMER, COORDONNER

Dans sa position de tiers, l'Ansa a développé des compétences pour faciliter la rencontre et la collaboration des acteurs d'un même territoire ou d'un même secteur d'activité, permettre une compréhension commune d'une situation ou d'une problématique sociale, inciter chacun à s'exprimer, obtenir un consensus, partager les connaissances, par exemple dans le cadre de l'expérimentation d'un dispositif dans plusieurs territoires.



DIAGNOSTIQUER, ENQUÊTER

Afin de fabriquer de la connaissance partagée, l'Ansa s'attache à croiser des expertises diverses (expérientielles, techniques, académiques...) et incorpore des outils méthodologiques variés : études quantitatives et qualitatives, observations, revues de littérature, cartographies... Le soin apporté à la restitution de ces éléments doit permettre de faire bouger les lignes et concevoir ensemble les enjeux prioritaires, les préconisations et les actions ultérieures.



IMPLIQUER LES PERSONNES CONCERNÉES ET LES PROFESSIONNEL·LES

Depuis sa création, l'Ansa soutient la participation des citoyen·nes dans la préparation, l'application et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux les concernant, gage de respect des personnes et d'une plus grande efficacité des mesures. Cette conviction a amené l'Ansa à développer et à améliorer en continu des méthodes d'écoute et d'accompagnement des personnes dans leur propre capacité d'expression.



INNOVER ET EXPERIMENTER

L'Ansa croit dans la capacité de l'innovation sociale à répondre à des besoins peu ou mal comblés ou préparer demain. Dans cette perspective, elle soutient les innovateur-rices pour consolider l'opérationnalité du dispositif et tester son potentiel de transformation en l'expérimentant à différentes échelles.



ÉVALUER

L'Ansa considère l'évaluation comme support d'accompagnement au changement, en proposant des évaluations embarquées au sein de structures et auprès de dispositifs, avec la perspective d'en améliorer le fonctionnement ou d'en faciliter la diffusion si les résultats sont prometteurs.



ESSAIMER

L'Ansa s'emploie à capter, en France et ailleurs, des initiatives porteuses de résultats jugés positifs, à apprendre de ce qui a été expérimenté pour en faire des sources d'inspiration. Forte de cette matière collectée, dans le respect constant de l'innovateur-riche, l'Ansa agit pour une diffusion sur mesure de l'innovation, adaptée aux spécificités de chaque contexte.



CAPITALISER ET PARTAGER LA CONNAISSANCE

L'Ansa tient le partage comme une valeur cardinale de son action. Sous réserve des restrictions souhaitées par le partenaire, l'Ansa partage les enseignements générés par le projet dans des formats divers : contributions écrites, interventions dans des rencontres ou des colloques territoriaux ou nationaux.

 Consulter nos outils

 Consulter nos contributions



FORMER, OUTILLER

Organisme de formation depuis sa création, désormais certifié Qualiopi, l'Ansa conçoit des formations comme des leviers d'accompagnement au changement. Elles s'adressent à des professionnel·les d'une même équipe ou des acteurs locaux agissant autour d'une thématique commune avec la volonté d'apprendre ensemble, de partager des pratiques et de favoriser les interactions à l'issue de la formation.

 En savoir plus sur : solidarites-actives.com

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION



NOUVEAUTÉ

Les formations à la participation des personnes concernées

Si la participation des personnes concernées est communément admise comme étant une bonne pratique ou une nécessité, de nombreux professionnel·les se trouvent en difficulté lorsqu'il s'agit de la mettre en œuvre : Comment mobiliser et préparer les personnes ? Comment organiser les déplacements ? Comment animer les réunions ? Comment exploiter les résultats ? Comment évaluer l'impact de la participation ?

En 2022, l'Ansa a développé deux types de formation à destination des professionnel·les afin de leur apporter des méthodes et des outils permettant de lancer leur démarche :

- Formation d'une journée mêlant des contenus théoriques et des exercices pratiques pour organiser et animer une action de participation
- Formation-action de 5 jours pour organiser, préparer, animer et installer durablement une démarche de participation.

Afin de répondre au mieux au besoin, la formation peut être adaptée aux publics auxquels les actions de participation sont destinées. Ainsi, il est possible d'adapter la formation pour des structures travaillant plus particulièrement avec des bénéficiaires du RSA, des jeunes décrocheurs ou des personnes en situation de handicap.

À titre d'exemple, la formation a été proposée à un groupe de professionnel·les accompagnant des personnes présentant différents types de handicap (troubles psychiques, déficiences intellectuelles, autisme...) au sein du dispositif Emploi accompagné.

 Découvrir le catalogue formations à la participation

 Retrouver nos formations petite enfance

 Retrouver nos formations précarité alimentaire

954

APPRENANT·ES FORMÉ·ES SUR LES ANNÉES 2021 ET 2022



8,5/10

TAUX DE SATISFACTION DES APPRENANT·ES

ZOOM

Des formations proposées sur-mesure pour les professionnel·les de la Banque postale

Depuis mars 2020, à la demande de la Banque Postale, l'Ansa forme les écoutant·es de la plateforme téléphonique APPUI pour leur transmettre un premier niveau de compréhension de la protection sociale, des minimas sociaux et des enjeux autour de l'accès aux droits. Cette formation doit leur permettre d'informer les personnes en situation de précarité sur les aides les plus courantes ainsi que sur les acteurs et services vers lesquels elles peuvent se tourner.

 En savoir plus sur : solidarites-actives.com

ZOOM

Une formation de formateur·rices en petite enfance

La formation de formateur·rices s'adresse à des professionnel·les qui agissent dans le domaine de la petite enfance au niveau territorial ou national. A l'issue de la formation, les participant·es sont en mesure de déployer :

- l'approche Parler Bambin au sein d'EAJE ;
- des formations de lutte contre les inégalités langagières à destination de professionnel·les de la petite enfance.

Cette formation action mêle apport théorique, observation sur site et temps de retours d'expériences avec l'une de nos formatrices.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

Au cours des 16 années de son existence, l'Ansa a construit et affermi des modalités singulières d'intervention, en direction des acteurs du champ social et des porteurs de projets d'innovation sociale. Notre action est dirigée autour de 3 principes d'action :

1. Le croisement des approches et le pragmatisme

L'Ansa soutient la fabrique de connaissances croisant différents savoirs (expérientiels, techniques, académiques) et favorise des solutions dont les résultats ont été démontrés scientifiquement.

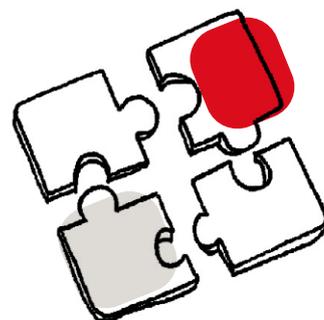


2. Le sur-mesure

Consciente que les clefs de réussite d'une innovation ou d'une action peuvent varier selon les territoires et les acteurs mobilisés, l'Ansa propose des accompagnements sur-mesure pour répondre au mieux aux besoins identifiés. Notre équipe est mobile sur tout le territoire pour faciliter les échanges et s'adapter aux réalités de terrain.

3. La participation des personnes concernées et des professionnel·les, en tant que garante :

- de la construction de politiques publiques et de dispositifs plus efficaces et mieux adaptés aux besoins ;
- du pouvoir d'agir des personnes, en les rendant actrices de leur propre projet et parcours.



Se nourrir

Pour garantir un accès à une alimentation saine et durable pour tous, faut-il professionnaliser l'aide alimentaire existante ou bien restructurer et transformer le système alimentaire dans son ensemble ?

Les chiffres des derniers diagnostics alimentaires menés en Île-de-France et dans le Var par l'Ansa en témoignent : l'insécurité alimentaire est bien présente en France.

L'aide alimentaire, un outil historique de lutte contre la précarité alimentaire, est confrontée à des difficultés grandissantes, notamment logistiques : fragilités des modèles basés sur le bénévolat, les dons et les subventions, baisse des collectes de denrées en qualité et quantité liée aux avancées de la lutte anti-gaspillage et aux réorganisations de la grande distribution, hausse et diversification des besoins des publics.

Comment transformer ce modèle français d'aide alimentaire ? Comment développer des systèmes alternatifs d'accès à l'alimentation ? L'Ansa, à son niveau, cherche à créer des ponts entre les différents maillons de la chaîne alimentaire pour développer des solutions pérennes et adaptées.

14,5 %

des ménages sont **en situation d'insécurité** alimentaire en agglomération parisienne

3/4

des 38 familles hébergées à l'hôtel rencontrées s'approvisionnent **principalement auprès de l'aide alimentaire** et

26 %

présentent des situations de faim modérées à sévères

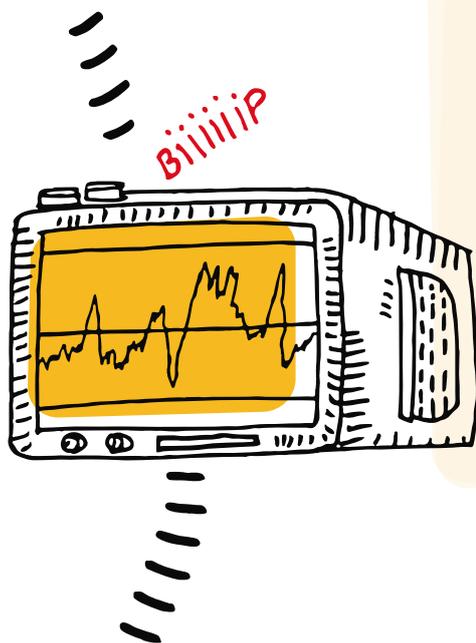
(Rappel : il y a 36 000 familles hébergées en hôtel en Île-de-France)

Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France, Ansa-CRÉDOC, avril 2023

ZOOM

Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France

L'Ansa, le CREDOC et Action contre la faim ont mené, entre juin 2021 et mars 2023, un diagnostic territorial et trois enquêtes thématiques en Île-de-France portant sur les coopérations locales, la logistique de l'aide alimentaire et l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel. Ce projet, financé par la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) dans le cadre de France Relance et par la Région Île-de-France, et piloté par le groupe de travail « Accès à l'alimentation » de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, a associé de nombreux acteurs institutionnels et associatifs ainsi que des personnes concernées. Les travaux apportent, pour les décideur·ses et les professionnel·les du secteur, des outils pour mieux caractériser la précarité alimentaire et des recommandations pour agir.



Appui au comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA)



Le Cocolupa a proposé une feuille de route visant plusieurs objectifs : l'articulation des politiques de lutte contre la précarité alimentaire, la connaissance et le développement de filières solidaires, la participation des personnes concernées et la réduction des inégalités sociales de santé, les enjeux de durabilité dans les dispositifs d'aide alimentaire.

Trois des huit groupes de travail ont bénéficié d'un appui de l'Ansa dans la mise en œuvre de leurs objectifs. Ils regroupent des acteurs variés tels que la Direction Générale De La Cohésion Sociale (DGCS), le ministère de l'Agriculture, des acteurs associatifs, des collectivités, des services Etat décentralisés ou encore des fédérations.

“ On s'est attelés avec l'Ansa et l'Andes à faire intervenir des acteurs de terrain pour donner à voir des expérimentations locales « innovantes ». La modélisation de ces témoignages a donné lieu à un livrable, dont l'objectif n'était pas d'apporter des solutions toutes faites, mais plutôt de poser les bonnes questions, comme celle de la relocalisation des approvisionnements. Il faut une vraie ingénierie pour identifier, sur un territoire, les leviers d'un écosystème alimentaire territorialisé visant un accès digne à une alimentation de qualité. Or, on l'a vu, ces systèmes dépendent souvent de la bonne volonté de quelques personnes et les épuisent. Donc la question devient : comment identifie-t-on les « effets utiles » de la coopération inter acteurs et comment fait-on reconnaître ces effets utiles auprès des acteurs de l'intérêt général ?

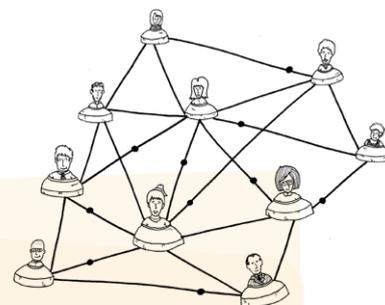


Julien Adda, directeur du Réseau Cocagne et co-pilote du GT4 du Cocolupa consacré aux « modèles économiques des filières solidaires »

Pour faire face à ces problématiques, les pouvoirs publics invitent régulièrement les acteurs de l'aide alimentaire à plus de mutualisation. Cette pratique se heurte souvent à des cultures de travail trop différentes ou des problèmes logistiques, alors qu'elle peut avoir des effets bénéfiques pour toutes les parties prenantes.

Ces dynamiques, facilitées par le développement de coopérations locales, sont encouragées et accompagnées par l'Ansa lors de formations adressées aux acteurs d'un même territoire. Ces temps collectifs permettent de mieux faire face à l'urgence et de prendre du recul pour amorcer une réflexion sur notre système alimentaire.

Convaincue de la nécessité de dépasser une logique d'aide d'urgence, l'Ansa souhaite contribuer aux côtés des acteurs qu'elle accompagne à la construction d'un système alimentaire plus durable, plus juste et plus accessible. Dans cette perspective, en 2022, l'Ansa a activement participé à des travaux interinstitutionnels, que ce soit au niveau national via le COCOLUPA et le Conseil national de l'alimentation (CNA), au niveau régional via les groupe de travail « précarité alimentaire » (GT5) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Île-de-France ou au niveau départemental comme dans l'Ain ou le Var.

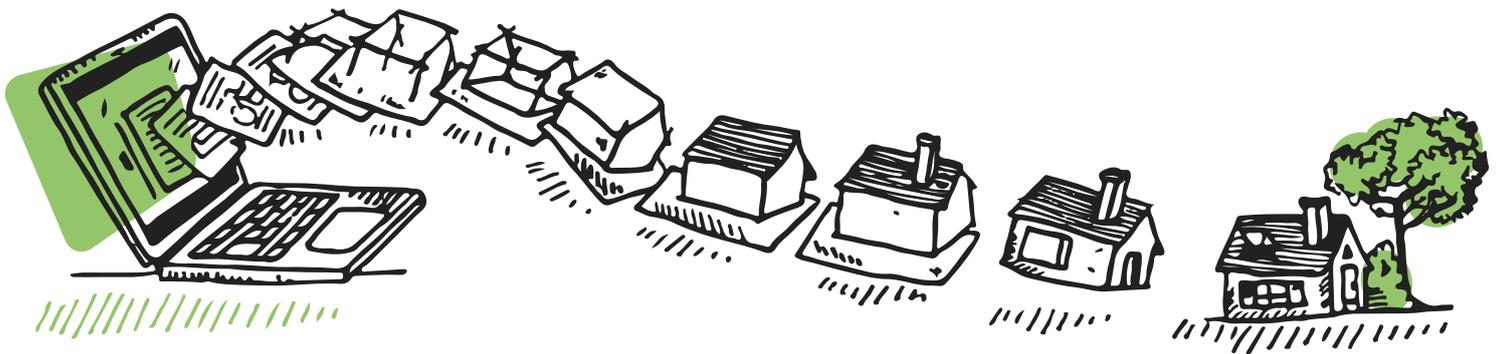


Accompagnement du groupe de travail « Précarité alimentaire » (GT5) en Provence-Alpes Côte d'Azur

L'Ansa appuie depuis 2020 le GT5 PACA, un groupe de travail né de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. À ses côtés, l'Ansa aide les porteur-ses de projets à se faire connaître et sensibilise les Directions départementales de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) aux enjeux de la précarité alimentaire. En 2022, une attention particulière a été donnée à l'approvisionnement durable et aux liens à tisser entre accès à l'alimentation et accès aux droits. Une analyse territoriale de pratiques concrètes et inspirantes a également été réalisée pour la Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Se loger

Comment, dans une situation de pénurie de logement et de précarité croissante d'une partie de la population concernée, concilier la réponse à l'urgence et le changement structurel de modèle ?



L'Ansa s'est associée au déploiement du Logement d'abord dès 2011, convaincue que la lutte contre le sans-abrisme et le mal-logement doit changer de méthode pour prendre appui sur les personnes concernées, sur la capacité de chacun à habiter et sur la nécessité d'être accompagné. Depuis son adoption en tant que stratégie nationale en 2017, l'Ansa accompagne sa mise en œuvre. L'instruction du 31 mars 2022 vient renforcer le rôle de pivot des SIAO dans cette transformation.

En amont du logement, les SIAO font aussi face au défi de mettre en regard offre et demande d'hébergement, notamment en portant les services de 115. Sortir de la rue et accéder aussi vite que possible à un logement exige de disposer de places d'hébergement où accueillir les personnes dans l'urgence. Or il n'y a jamais eu autant de familles sans abri. Le nombre de relogements en hôtel a explosé ces 10 dernières années et représente désormais la moitié des places d'hébergement d'urgence en Île-de-France. En France, on compte aujourd'hui plus de 4 millions de personnes mal logées ou à la rue¹ et plus de 1600 enfants à la rue à la rentrée (septembre 2022) selon un rapport de l'UNICEF et de la FAS².

L'augmentation des familles parmi les personnes accueillies, dont beaucoup ont subi un parcours migratoire traumatique et sont en situation irrégulière, exige d'ajuster les accompagnements. Face à cet enjeu, les Communautés Emmaüs ont ainsi fait appel à l'Ansa pour mettre en commun les pratiques inspirantes de leur réseau.

Cette augmentation du nombre de familles sans logement indique aussi l'urgence de donner accès à l'emploi pour sortir les familles de la grande pauvreté, ce qui semble d'autant plus réalisable que de nombreux métiers sont désormais en tension³ à échelle nationale.

1. <https://www.secoures-catholique.org/nos-actions/sans-abris-et-mal-loges>

2. <https://www.unicef.fr/article/jour-de-rentree-presque-deux-fois-plus-d-enfants-sans-solution-d-hebergement-suite-leur/>

3. Voir l'étude *Métiers 2030* réalisée par la DARES et France Stratégie

ZOOM

Évaluation de dispositifs Logement d'abord à Strasbourg et en Martinique

Après une première étude de faisabilité, l'Ansa accompagne, avec quatre associations partenaires, l'Eurométropole de Strasbourg dans l'évaluation d'un dispositif expérimental d'accompagnement de personnes sans domicile, depuis la rue jusqu'au logement. Ces travaux ont permis d'identifier des pistes d'améliorations pour la suite du dispositif.

En 2021, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM), a également sollicité l'appui de l'Ansa pour sensibiliser les acteurs de terrain et évaluer son plan local de Logement d'abord dès son lancement.

ZOOM

L'accueil des familles au sein du Mouvement Emmaüs

En réponse aux alertes sur l'augmentation de familles accueillies, la fédération Emmaüs France a mis en place une « Mission Famille » pour appuyer les groupes Emmaüs dans l'amélioration des conditions d'accueil et l'accompagnement juridique, social et parental. L'Ansa a été mobilisée pour soutenir l'action de cette Mission, autour de deux objectifs :



- développer la connaissance autour de l'accueil des familles, au travers d'un état des lieux ;



- outiller les structures d'Emmaüs afin de mieux accueillir les familles, grâce à un guide référentiel.

ZOOM

Accompagnement du SIAO du Gard

Depuis 2019, l'Ansa accompagne la restructuration du SIAO du Gard, au travers de la réalisation d'un diagnostic et la co-construction de préconisations. Ces travaux alimentent la rédaction du nouveau règlement de fonctionnement du SIAO.

“ Aujourd'hui il existe une multitude de dispositifs d'aide sociale, répondant chacun à des problématiques définies. Seulement, quand une personne ne rentre pas dans une case, elle se retrouve sans solution. Pour orienter au mieux les personnes, il faut une connaissance fine des dispositifs existants et des structures. C'est ce positionnement qui rend le SIAO pertinent pour orienter les publics et coordonner les partenaires. La restructuration du SIAO, qui a été menée avec l'appui de l'Ansa, a vraiment permis de remettre à plat les attendus avec les différents partenaires du territoire, de prendre du recul sur les pratiques et d'identifier les freins en interne. La sensibilisation des partenaires au travers d'un séminaire animé avec l'Ansa a vraiment permis d'engager des temps de travail sur la rue au logement et d'assurer la poursuite de la réorganisation en interne. ”



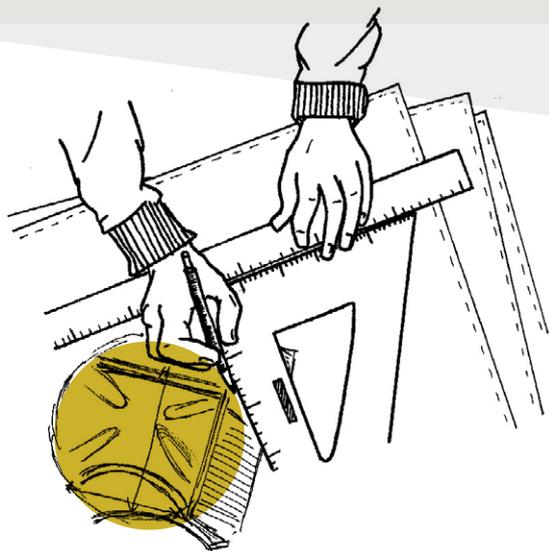
Samia Bouaicha,

Responsable de services
Pôle Urgence/Veille Sociale, SIAO 30

Travailler – être actif·ve

Notre objectif : accompagner la conception et le déploiement des dispositifs d'insertion afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des personnes concernées.

Les initiatives telles que le « Service Public de l'Emploi et de l'Insertion » (SPIE) et aujourd'hui « France Travail », témoignent d'une volonté politique de transformer l'organisation et les méthodes d'accompagnement des publics éloignés de l'Emploi. Depuis sa création, l'Ansa a toujours joué un rôle de tiers facilitateur entre les acteurs locaux et nationaux, pour favoriser le décloisonnement et les synergies. Un positionnement qui facilite le repérage des besoins, l'émergence de solutions partagées entre les professionnel·les et avec les personnes concernées, et l'évaluation dans une perspective d'essaimage à d'autres territoires. Rétrospective sur quelques dispositifs accompagnés par l'Ansa.



ZOOM

L'évaluation des projets du Plan d'investissement dans les compétences (PIC)

Piloté par le ministère du Travail, le PIC ambitionne de former les demandeur·ses d'emploi peu ou pas qualifié·es et les jeunes éloignés du marché du travail. L'Ansa a débuté dès 2018 l'évaluation embarquée de programmes lauréats de l'appel à projets « 100 % inclusion », pour comprendre et identifier les effets des projets sur les personnes accompagnées et les parties prenantes.



ZOOM

Participation des personnes au dispositif Emploi accompagné

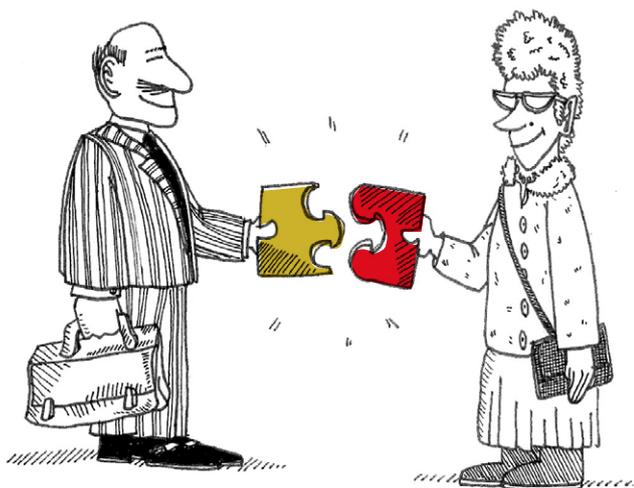
Depuis 2017, l'Ansa œuvre au déploiement et à l'évaluation de ce dispositif qui vise à accompagner les personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi.

En 2022, en réponse à l'appel à projet sur la participation lancée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Ansa, et une douzaine de structures porteuses de l'« Emploi accompagné », menée par l'association Marguerite Sinclair se sont associées pour proposer une expérimentation. L'objectif : développer le pouvoir d'agir des personnes tout en mobilisant leur savoir expérientiel pour améliorer l'Emploi accompagné. Soutenu également au niveau de la région Grand Est par l'ARS, l'Agefiph et le FIPHFP, le projet vise à faire participer les personnes accompagnées à la gouvernance régionale. Débuté en mars 2022 par une formation-action à destination des professionnel·les, le projet se poursuit aujourd'hui par l'animation de groupes régionaux

ZOOM

Mise en œuvre du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) en Charente

En 2022, l'Ansa a animé aux côtés du Conseil départemental de Charente des « Living Labs » regroupant les différentes parties prenantes du SPIE. L'objectif était de renforcer les liens entre les partenaires et de formaliser des solutions pour homogénéiser et améliorer l'entrée et le suivi du parcours des personnes accompagnées (bénéficiaires du RSA, demandeur·ses d'emploi ...). Au total, une centaine de professionnel·les et une quinzaine de personnes accompagnées ont participé aux travaux.



“ L'idée est d'impliquer tous les acteurs qui le souhaitent sur le département, afin de construire des parcours sans couture, qui répondent aux besoins des personnes. Nous avons travaillé sur un diagnostic à 360° partagé par les intervenant·es et sur le rôle de « référent unique de parcours ». Nous avons mis en place plusieurs groupes de travail qui ont fait des propositions sur la lisibilité et l'accessibilité de l'offre d'insertion, sur les outils numériques ou encore sur l'évaluation du SPIE.

En prenant un peu de recul nous nous rendons compte que nous avons réussi un défi de taille : gagner la confiance de nombreux partenaires qui étaient méfiants au début de la démarche. Nous sentons les effets de l'acculturation, nos habitudes de collaboration ne sont plus tout à fait les mêmes.

Si la participation des usager·es était un point phare de la première phase, nous ne sommes parvenus à en mobiliser qu'une quinzaine. Nous en avons vu les limites car nous manquions de méthodologie. Cependant l'Ansa avait du savoir-faire pour que cette participation ait lieu dans de bonnes conditions ; dès qu'elle a pu se faire nous avons vu à quel point elle pouvait être riche. Nous poursuivons donc la démarche en ce sens au travers d'une formation-action portée par l'Ansa, qui doit permettre à une dizaine de professionnel·les de mettre en place des groupes d'usager·es au sein de leurs structures.



Simon FAYOLLE, Chef de projet SPIE à la direction de l'Insertion et de l'Economie Sociale et Solidaire du Département de la Charente

ZOOM

Essaimage d'un parcours d'accès à l'emploi dans le cadre du SPIE Bretagne

Afin de lutter contre le chômage de longue durée, et répondre au besoin de recrutement du secteur de l'aide à domicile, un parcours adapté aux personnes bénéficiaires du RSA est expérimenté dans trois départements bretons. Ce parcours comprend une formation avec une pédagogie adaptée, un accompagnement individualisé pour lever les freins à l'entrée en formation et en emploi (garde d'enfants, problèmes de santé ou de logement, etc...) et des périodes de stage auprès d'employeurs partenaires. Il présente un taux moyen de prise d'emploi de 60 % dans le secteur de l'aide à domicile, sur l'ensemble des entrées en parcours.

Expérimenté pour la 1ère fois dans le Morbihan en 2020, ce parcours a été repéré par le SPIE et essaimé par l'Ansa sur les départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Avec une approche horizontale de l'essaimage, l'Ansa les accompagne dans l'adaptation, l'appropriation et l'amélioration continue de l'innovation.

Cet essaimage a conduit au lancement de trois parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile au sein du CLPS en 2023 (Dinan, St Brieuc, Rennes).

Grandir

Pour agir sur la reproduction des inégalités sociales, le développement langagier des enfants en âge préscolaire est un vecteur clef car il constitue l'apprentissage des apprentissages : comment le rendre accessible à tous ?



Pour le spécialiste de l'économie du développement humain, **James Heckman**,

**CHAQUE
DOLLAR
INVESTI**



**POUR UN ENFANT
ENTRE 0 ET 5 ANS**

**GÈNÈRE UN RETOUR SUR
INVESTISSEMENT DE
13 % PAR ANS³**



De plus en plus d'études soulignent les écarts importants dans le développement langagier des enfants avant même leur arrivée à l'école. On constate malheureusement que cet écart a tendance à se creuser tout au long de la scolarité de l'enfant et aboutit ainsi à une reproduction des inégalités sociales à l'âge adulte. L'Ansa est convaincue de l'importance d'agir tôt, à un âge où les effets d'une intervention ont le plus d'effets. Face à ce constat, les professionnel·les de la petite enfance ont un rôle primordial à jouer dans cette lutte contre la reproduction des inégalités. Afin d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles, l'Ansa a développé une offre de formations leur permettant de se sentir légitime dans cette mission, d'approfondir leurs connaissances sur le développement de l'enfant et d'avoir la capacité de repérer et aider les enfants les plus en difficulté.

Néanmoins les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ne constituent pas le principal mode d'accueil en France : il est donc nécessaire d'approfondir en parallèle la coopération avec les familles et les actions de prévention auprès des professionnel·les de l'accueil individuel. C'est l'objet des formations déployées par l'Ansa en partenariat avec la CNAF, des CAF et des DREETS, auprès des Relais Petite Enfance.

3. https://heckmanequation.org/wp-content/uploads/2017/06/F_Heckman_CBA_GenderEffects_060817.pdf

ZOOM

Formation des professionnel·les de RPE au développement langagier

Lieux d'information, d'échanges et de rencontre à destination des parents et des professionnel·les de l'accueil individuel, les RPE jouent un rôle charnière dans la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge.

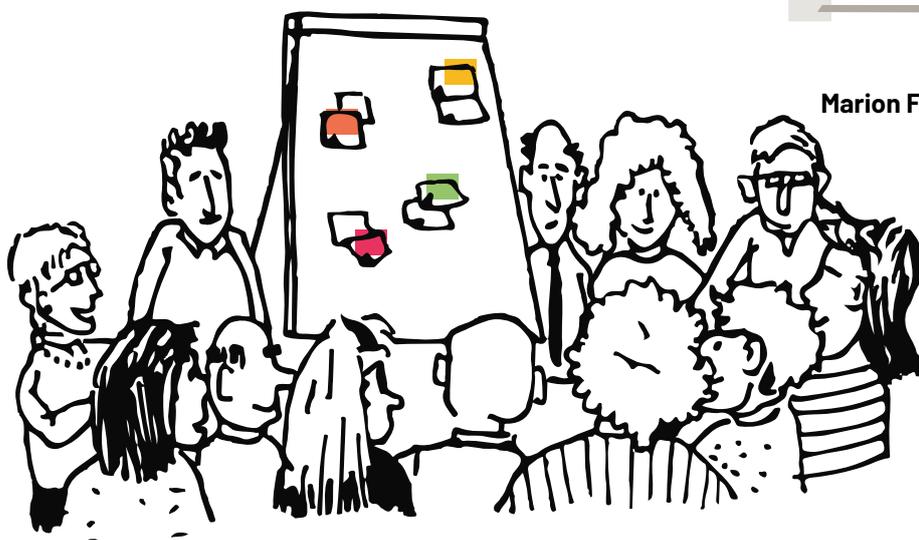
En 2021 l'Ansa est sélectionnée dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté pour déployer une formation-action autour de la question du développement langagier des tout-petits auprès des professionnel·les de RPE, et animer ce réseau. Testée dans 3 départements, cette formation est ensuite diffusée dans 17 départements grâce au soutien de la CNAF et des CAF concernées.

Elle a pour objectif de faire du RPE un lieu-ressources d'information et de promotion de la prévention langagière.

“ Dans le développement de l'enfant, la période de 0 et 6 ans est la plus propice pour apprendre à parler. Cet apprentissage commence dès la grossesse. Il y a évidemment une part de biologie et d'individualité dans le développement langagier d'un enfant mais l'environnement dans lequel il évolue joue un rôle primordial. Il faut avoir conscience que l'acquisition du langage ne se fait pas tout seul, mais grâce à un maillage d'interactions.

Avec l'Ansa, nous formons des professionnel·les de crèches et d'accueils collectifs mais également de protection maternelle infantile (PMI) et de Relais petite enfance (RPE). Chacune de ces actions de formations ont pour ambition d'intervenir en direction des enfants vivant dans un contexte de précarité en permettant de développer des compétences d'accompagnement langagier soit des professionnel·les, soit des parents directement concernés. Informer et accompagner le développement du langage est un enjeu majeur pour le devenir de l'enfant, il est le principal prédicteur de réussite éducative et un levier pour favoriser l'égalité des chances et lutter contre les discriminations. Ces formations sont donc essentielles pour soutenir le développement langagier de l'enfant.

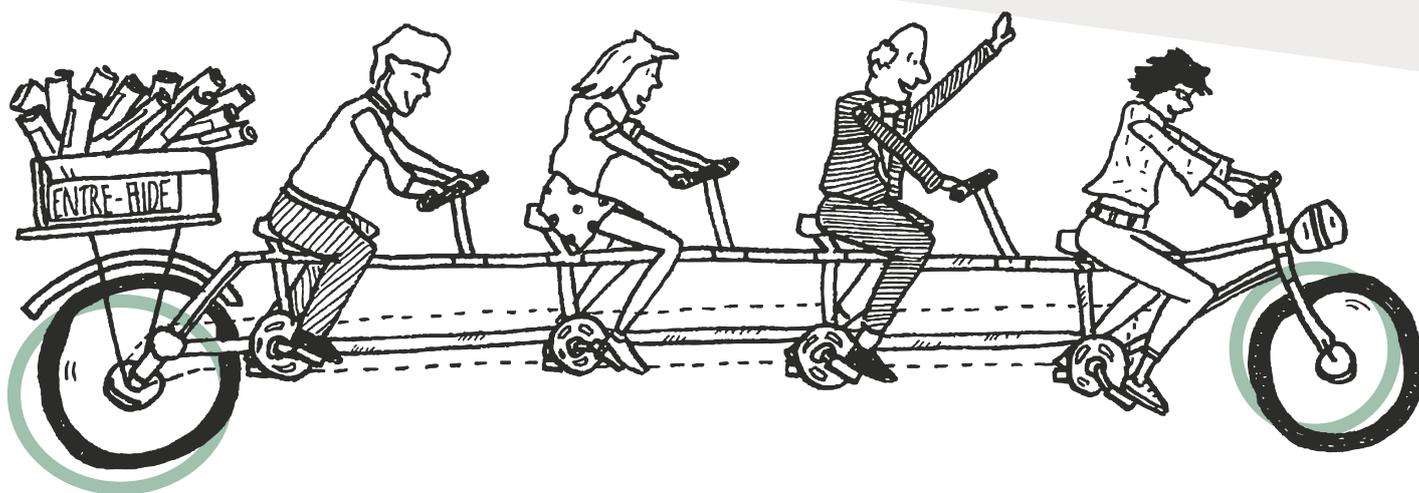
Économiquement, les actions en santé et éducation sont des investissements très pertinents car ils permettent de voir des résultats notables sur tout le parcours de vie.



Marion Finot, praticienne en promotion de la santé et formatrice, intervenant pour l'Ansa

Accompagner les mutations de travail social

Que peut-on attendre d'une plus grande participation des professionnel·les du travail social et des personnes concernées à la conception des politiques publiques de solidarité ?



Au plus près des personnes concernées, les travailleur·ses sociaux·les jouent un rôle primordial : leurs actions quotidiennes d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité les rend, de fait, témoins et acteur·rices de l'évolution des problématiques sociales.

Persuadée de la fonction essentielle du travail social, l'Ansa se mobilise pour que leur voix soit entendue et permette d'adapter les organisations aux réalités de terrain et aux besoins exprimés par les personnes accompagnées.

Renforcer la capacité d'agir des personnes accompagnées, c'est aussi renforcer les capacités d'initiative des professionnel·les du travail social.

ZOOM

Participation des Comités locaux du travail social et du développement social à la rédaction du Livre blanc du travail social

Le Livre blanc du travail social doit permettre de transformer les recommandations stratégiques du Livre vert⁴, publié en 2022, en actions opérationnelles, analysées sous l'angle de leurs conditions d'application. Partenaire depuis plusieurs années du Haut Conseil du Travail Social, l'Ansa anime, aux côtés de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), les groupes de travail des Comités locaux du travail social et du développement social (CLTSDS) contributeurs autour de trois thématiques :

- parcours d'accueil et d'accompagnement à partir de la personne ;
- attractivité des métiers du travail social ;
- formation des professionnel·les.

L'objectif étant de valoriser les pratiques inspirantes à l'œuvre et d'analyser leurs conditions de répliquabilité pour nourrir le Livre blanc.

Démarche collaborative pour prévenir les sorties sèches des jeunes de l'Aide sociale à l'Enfance

Depuis septembre 2021, l'Ansa, aux côtés du Département de la Loire, accompagne les professionnel·les de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du territoire dans le développement de nouvelles pratiques de travail auprès des jeunes de 16 à 21 ans. L'état des lieux et le recensement des avis des jeunes ont permis de réfléchir à des solutions adaptées aux problématiques identifiées et à co-construire un nouveau référentiel d'accompagnement.

Actuellement expérimenté, ce référentiel doit servir de ressource pour les professionnel·les. Il permet d'harmoniser les pratiques et de cadrer les interventions sur le terrain.

« Notre profession est toujours soumise à l'urgence, il est donc difficile de dégager du temps pour porter cela collectivement. Néanmoins, ces temps de partage avec les travailleur·ses sociaux·les jeunes majeurs d'autres groupements sont très enrichissants et permettent d'harmoniser nos pratiques. Il reste encore un gros travail à effectuer car le référentiel liste des outils pratiques qui seraient utiles aux professionnel·les, par exemple un « Livret jeune majeur », mais il reste à les construire. J'ai bon espoir que l'accompagnement vers la majorité s'améliore. Le bilan à l'âge de 17 ans est déjà une bonne étape : il permet de les rassurer, de les confronter à la réalité, d'assurer une continuité dans leur parcours.

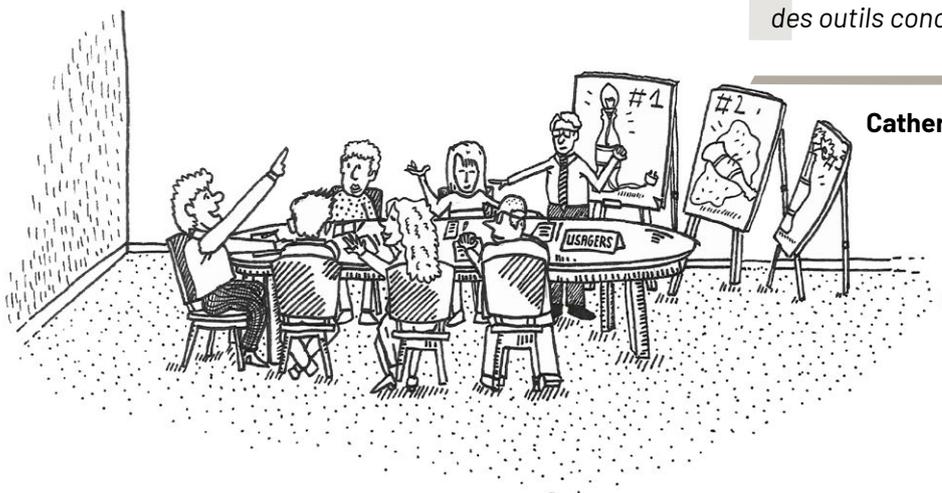
Agnès Georges, travailleuse sociale en charge de jeunes majeurs, impliquée dans l'élaboration du référentiel, Département de la Loire

« L'objectif de la démarche était de permettre aux jeunes majeurs ou grands mineurs de bénéficier d'une réponse départementale plus harmonieuse. Ce référentiel propose de nouveaux modes de faire dans le suivi et l'accompagnement des jeunes majeurs. Il a vocation à être exploité et diffusé sur l'ensemble du territoire et à s'enrichir en fonction des spécificités de terrain.

Nous voulions un regard pluridisciplinaire et une approche la plus globale et systémique possible, c'est pourquoi nous avons mis autour de la table tous les acteurs de la protection de l'enfance et de l'accompagnement à la majorité. La présence de l'Ansa nous paraissait également très pertinente pour avoir un regard extérieur. Cet accompagnement nous a permis de se baser sur un véritable état des lieux objectif et chiffré, mais également d'être nourri par des méthodes de travail et une connaissance des travaux effectués dans d'autres départements.

Si ce référentiel a bien été rédigé et adopté, ce n'est pas un travail figé. Il continuera à être abondé par le cadre législatif mais aussi par des fiches actions et des outils concrets.

Catherine Boiron, Directrice enfance famille, Département de la Loire



En apprendre plus sur nos projets

Se nourrir

- ⊕ Appui au comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), France
- ⊕ Accompagnement au développement d'interventions pour l'accès économique à une alimentation favorable à la santé, France
- ⊕ Diagnostic de la précarité alimentaire, Île-de-France
- ⊕ Formation Alim'Activ, Île-de-France
- ⊕ Évaluation de Prévalim, un dispositif pour améliorer les produits d'épicerie solidaires, Île-de-France
- ⊕ Expérimentation d'un partenariat entre restauration collective et aide alimentaire, Île-de-France
- ⊕ Accompagnement du groupe de travail « précarité alimentaire », Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ⊕ Appui au déploiement de la rubrique alimentation du Soliguide, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ⊕ Accès aux droits et à l'alimentation pour les plus précaires, Ain
- ⊕ Diagnostic de la précarité alimentaire, Var
- ⊕ Sensibilisation de la coopération inter-association Territoires à VivreS, Marseille
- ⊕ Formation Precalim pour lutter contre la précarité alimentaire, Morbihan

Se loger

- ⊕ Elaboration d'un état des lieux et d'un guide à destination des groupes Emmaüs accueillant des familles, France
- ⊕ Animation du club régional des SIAO, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ⊕ Appui à la restructuration du SIAO 30, Gard
- ⊕ Appui à l'élaboration du CPOM 44, Loire-Atlantique
- ⊕ Accompagnement de l'Étape dans le cadre du CPOM, Loire-Atlantique
- ⊕ Appui à l'élaboration du CPOM 49, Maine-et-Loire
- ⊕ Accompagnement de SOS Femmes dans le cadre du CPOM, Maine-et-Loire
- ⊕ Accompagnement du SIAO 83, Var
- ⊕ Evaluation du dispositif Logement d'abord, Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique
- ⊕ Evaluation du dispositif Logement d'abord, Eurométropole de Strasbourg
- ⊕ Appui à la refonte du fond de solidarité pour le logement, Métropole Nice Côte d'Azur
- ⊕ Appui de la recherche-action-participative RAPSODIÂ
- ⊕ Accompagnement de la Fondation du Domicile

Grandir

- ⊕ Accompagnement du groupe pilote des « Cités éducatives petite enfance », France
- ⊕ Appui à l'animation du réseau des territoires démonstrateurs de l'« Accueil pour tous », France
- ⊕ Élaboration d'un guide pour revitaliser ou mettre en place son Conseil de vie sociale (CVS), France
- ⊕ Formations des professionnel·les d'Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) à l'approche Parler Bamin, France
- ⊕ Formations des professionnel·les de Relais Petite Enfance (RPE), Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Grand Est, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie
- ⊕ Formations des professionnel·les des Relais d'assistantes maternelles (RAM), Auvergne Rhône Alpes
- ⊕ Formations des professionnel·les de la Protection Maternelle Infantile (PMI), Moselle

Insertion

- ⊕ Animation du réseau de l'AIS Emploi, France
- ⊕ Evaluation embarquée du programme « J'entreprends mon projet d'avenir », France
- ⊕ Déploiement et évaluation du dispositif Emploi accompagné, France
- ⊕ Expérimentation d'actions inspirées des thérapies cognitivo-comportementales de groupe dans le cadre de l'Emploi Accompagné, France
- ⊕ Animation et coordination du PRITH, Grand-Est
- ⊕ Animation et coordination du PRITH, Bourgogne-Franche-Comté
- ⊕ Animation et coordination du PRITH, Bretagne
- ⊕ Essaimage d'un parcours d'accès aux métiers d'aide à domicile, Bretagne
- ⊕ Evaluation embarquée du programme « Impact Jeunes », Provence Alpes Côte d'Azur
- ⊕ Accompagnement à la mise en œuvre du SPIE, Charente
- ⊕ Etude des pratiques de diagnostic socioprofessionnel, Seine-Saint-Denis
- ⊕ Evaluation embarquée du programme « AVEC », Grand Paris Sud
- ⊕ Evaluation embarquée du programme « AVEC ELLES », Grand Paris Sud
- ⊕ Evaluation embarquée de l'expérimentation Territoires Partagés, Caen La Mer et Communauté des Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon
- ⊕ Structuration et déploiement du programme d'innovations de l'Agefiph

Participer

- ⊕ Expérimentation sur la participation des personnes concernées par le dispositif Emploi accompagné, Grand Est
- ⊕ Mobilisation et accompagnement de jeunes dans la reprise de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE), Loire
- ⊕ Participation des enfants et des jeunes à la politique de protection de l'enfance, Seine-Maritime
- ⊕ Appui à l'animation de la démarche « Participez ! » lancée par SOS Villages d'enfants
- ⊕ Formations à la participation des personnes concernées

Travail social

- ⊕ Appui au Haut Conseil du Travail social et à la contribution des Comités Locaux au Livre Blanc du Travail social, France
- ⊕ Evaluation du traitement des informations préoccupantes, Aube
- ⊕ Co-construction d'une charte de l'accueil et de l'accompagnement social, Aube
- ⊕ Elaboration et mise en œuvre d'un protocole favorisant une prise en charge coordonnée des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, Corse
- ⊕ Co-construction d'un référentiel pour prévenir les sorties « sèches » de l'Aide sociale à l'enfance, Loire

Transversal

- ⊕ Essaimage de l'outil Soliguide, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ⊕ Appui à l'évolution et l'évaluation de la politique d'action sociale de la CAF, Savoie
- ⊕ Accompagnement de l'ANLCl dans le déploiement de sa Coopérative des solutions



RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS ET NOS ACTUALITÉS SUR
www.solidarites-actives.com

 Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

28 rue du Sentier / 75002 Paris
01 43 48 65 24
contact@solidarites-actives.com

